

37 - Solaire

Bulletin d'information de Lalouvesc n°37 août 2023

Solaire, comme les panneaux du même nom qui pourraient se multiplier sur les toits du village. Solaire aussi comme tous les événements culturels passés du mois de juillet et ceux à venir du mois d'août.... Et comme toujours, vous trouverez dans ce Bulletin bien d'autres informations.

Ce Bulletin est aussi le vôtre. Il accueille articles et informations des associations et des amis du village. N'hésitez pas à envoyer vos remarques, textes, informations, documents, photos, clins d'œil à l'adresse de la Mairie.

- Mot du Maire
- Actualités de la Mairie
 - o L'appel à manifestation d'intérêt pour Sainte Monique est lancé
 - o Rencontre Fontcouverte-Lalouvesc
 - o Fermeture estivale de la déchetterie
 - o Travaux
- Zoom : Des panneaux photovoltaïques sur les toits du village
 - o Le principe de la loi
 - o Que faire à Lalouvesc?
 - o Potentiel de production versus consommation électrique annuel
- Culture loisirs
 - o Un mois de juillet... solaire!
 - Un mois d'août prometteur
 - o Et après août, on enchaîne tout de suite avec la Brocante
- Mariage
- Actualités du mois dernier
- Les J.O. de Lalouvesc (en 19..?)

Mot du Maire

Bonjour à toutes et tous

Nous sommes en plein cœur de la saison avec un temps mitigé, des alternances de chaud et de froid perturbant certainement la fréquentation du village.

Nous préparons, d'arrache-pied, la grande fête du 15 août. Il y aura beaucoup de monde, soyons tous vigilant au bon respect des règles pour passer une bonne journée sans incident.

La Mairie est ouverte pour tout renseignement relatif à la Commune, nous avons augmenté l'amplitude horaire de la poste le jeudi afin de pouvoir recevoir la clientèle à partir de 9h, jour de marché avec une affluence supplémentaire.

Le chantier du Grand lieu nous a permis de remettre en ordre le séparatif, eau de pluie et assainissement ainsi qu'approximativement 130 m de canalisation d'eau potable. Ces travaux étaient extrêmement nécessaires. Je vous prie de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée, mais ils étaient absolument impératifs.

Une multitude de festivités vous attende, renseignez-vous auprès de l'Office de tourisme et soyez attentifs aux actualités, pour ne rien louper. Si vous voulez tout suivre vous serez occupés tous les soirs, preuve d'un village différent, où règne un dynamisme et une activité associative hors du commun. Pour nous permettre de continuer ces activités, nous avons besoin de vous tous, bénévoles, enclins au dynamisme du village.

Merci beaucoup à tous.

Je vous souhaite un bon été et de très bonnes vacances.

Amitiés.

Jacques

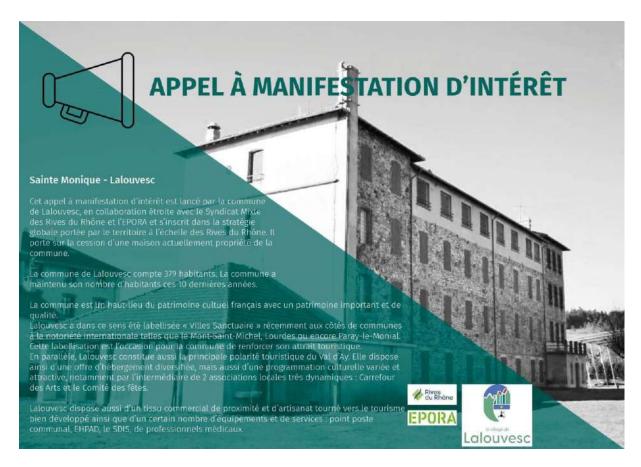
Actualités de la Mairie

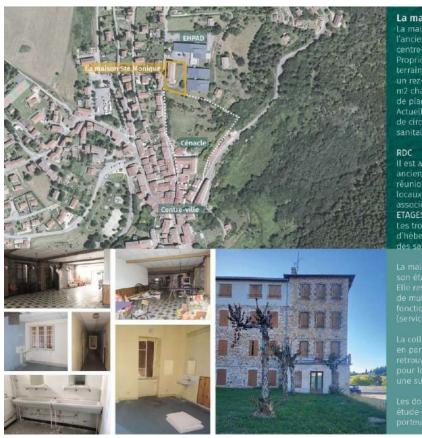
L'appel à manifestation d'intérêt pour Sainte Monique est lancé



Parmi les bâtiments du patrimoine immobilier de la Commune, le bâtiment Sainte Monique tient une place particulière. Son histoire est étroitement liée à <u>celle du village</u> au cours de la première moitié du XXe siècle. Sa situation est exceptionnelle, dominant les Alpes. Le bâtiment, désaffecté depuis plusieurs années, sert aujourd'hui principalement d'entrepôt pour le matériel des associations du village. Sa structure (toit, murs, niveaux) est en bon état, mais les aménagements intérieurs sont à réviser complètement.

La Mairie a lancé en juillet 2023 un <u>Appel à manifestation d'intérêt</u> sur ce bâtiment, suite à une étude réalisé par le SCOT Rives du Rhône, dossier à remettre au plus tard le 30 novembre 2023. **Faites-le savoir!**





La maison Ste Monique

La maison Ste Monique, intialement occupée par l'ancienne Colonie d'Oran, se trouve a proximité du centre-ville, du nouvel EHPAD et du Cénacle. Propriété de la commune, le bâtiment est situé sur un terrain de 2 462 m2 et est construit sur quatre niveaux: un rez-de chaussée de 485 m2 et trois étages de 387 m2 chacun soit un totale d'environ 1650 m2 de surface de plancher.

Actuellement la maison dispose de deux noyaux de circulation verticale (escaliers) accompagnés de sanitaires à tous les niveaux.

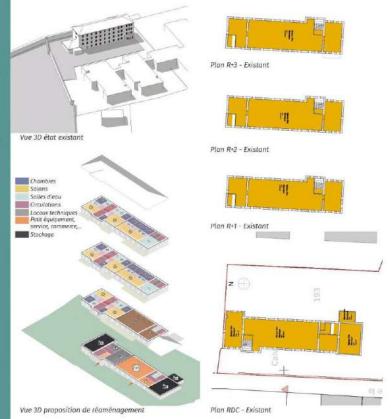
d'hébergement avec des chambres de tailles diverses, des salons d'étages et salles de bains communes.

Demande d'informations complémentaires

- Le dossier de consultation en phase 1 de sélection des candidat(e)s sera composé de :

Modalités de dépôt de candidature

La première phase de sélection des candidat(e)s se clôture 30 Novembre 2023 à 12h.



Rencontre Fontcouverte-Lalouvesc

A l'initiative de Gérard Guironnet, une rencontre s'est tenue à la Mairie entre le Maire de Fontcouverte, ville de la naissance de St Jean-François Régis, jumelée avec Lalouvesc, le Maire de Lalouvesc, des élus et des habitants du village.



A cette occasion, des cadeaux ont été échangés... et des souvenirs ont été retrouvés.



Fermeture estivale de la déchetterie

En raison des congés d'été, la déchetterie du Val d'Ay sera fermée du lundi 7 août au samedi 19 août inclus.

Travaux

Sur la route de Rochepaule

Les travaux sur le réseau d'assainissement, route de Rochepaule, ont pris malheureusement du retard. La Mairie fait son possible auprès du maître d'œuvre pour que la route puisse être prochainement réouverte à la circulation.

Sur la route de St Bonnet et le parking Grand Lieu

En raison de travaux de renforcement du réseau électrique des travaux auront lieu sur la route de St Bonnet et sur le parking du Grand Lieu. Une signalisation alternée sera mise en place. Date prévue du 21 août au 8 septembre.

Zoom: Des panneaux photovoltaïques sur les toits du village

Comme déjà présenté dans le <u>Bulletin de mars</u> dernier, les villages ont un rôle particulier, positif à jouer dans les défis que nous lancent le changement climatique. Pour avancer dans la réflexion collective que nous devons mener, nous allons développer en une série d'articles du Bulletin les décisions que nous pourrions prendre et les actions que nous pourrions mener. Il s'agit bien en effet d'une action collective, la Mairie est en première ligne, mais chacun dans le village est concerné et doit pouvoir prendre sa part.

Par opportunité, nous commençons par les énergies renouvelables car une loi a été votée en mars dernier relative à l'accélération de leur production. Elle vise à rattraper le retard de la France en la matière, au regard de l'urgence climatique, énergétique et géopolitique. Cette loi définit des échéances précises et courtes. Il faut donc s'y préparer dès maintenant.

Dans des Bulletins à venir, nous évoquerons la sobriété, le chauffage urbain, les mobilités... et bien d'autres choses encore. Nous devons tous être conscients de l'importance des changements à venir et de notre responsabilité.

Le principe de la loi

En 2020, la France était le seul pays à ne pas avoir atteint le chiffre fixé par l'Union européenne de 23% de part d'énergies renouvelables. L'enjeu consiste notamment à doubler le rythme de déploiement du solaire. Chaque année, dès 2023, il faudra installer entre 3,7 et 5,5 GW, contre 2,4 GW en 2022.

Pour y parvenir, la loi propose à chaque commune d'identifier des « zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables », zones propices à l'implantation d'énergies renouvelables qui offriront l'avantage aux porteurs de projet de bénéficier de délais réduits et d'un plus grand soutien financier.

Sont directement concernés par la loi :

- Les parkings extérieurs existants de plus de 1 500 m2. Ces parkings devront être équipés de panneaux solaires sur au moins la moitié de leur surface dès 2023 pour les nouveaux parkings et à partir de 2028 pour les existants.
- Les immeubles sont aussi concernés. Sur les bâtiments non résidentiels neufs ou lourdement rénovés (entrepôts, hôpitaux, écoles...), la couverture minimum des toitures solaires augmentera progressivement de 30% en 2023 à 50% en 2027. Cette obligation sera étendue dès 2028 aux bâtiments non résidentiels existants. En outre, les organismes privés d'habitations à loyer modéré (HLM) devront réaliser une étude de faisabilité pour développer de tels équipements sur leurs logements sociaux.
- Les installations agrivoltaïques devront permettre de créer, maintenir ou développer une production agricole, qui devra rester l'activité principale, et devront être réversibles. Les ouvrages solaires au sol sont interdits sur les terres cultivables. Ils seront uniquement permis sur des terres réputées incultes ou non exploitées depuis un « certain temps ».

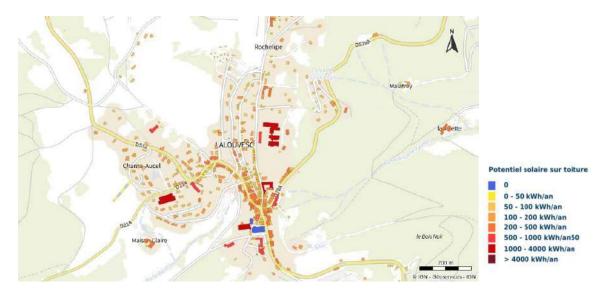
Dans les zones forestières, les installations solaires sont interdites dès lors qu'elles nécessitent d'abattre des arbres.

Un inventaire des zones d'accélération sera effectué tous les cinq ans. Le premier inventaire démarre cette année et sera finalisé au cours de l'année 2024. Il part des Communes, en concertation avec la population. Celles-ci doivent, après délibération du Conseil municipal, envoyer des propositions à la préfecture d'ici la fin de l'année. L'inventaire est d'abord compilé au niveau départemental, puis doit être coordonné et approuvé à l'échelle de la Région.

Que faire à Lalouvesc?

Il nous semble important d'entrer dans l'inventaire des zones prioritaires dès sa première édition, pour des raisons de principe (les villages sont les premiers concernés par les énergies renouvelables) et pour des questions d'opportunité (il ne faut pas laisser passer ce premier train sans embarquer). Pour cela, il nous faut repérer sur la Commune, les surfaces susceptibles de recevoir des panneaux photovoltaïques.

Une carte, réalisée par les services de l'Etat peut nous y aider. Celle-ci répertorie sur toute la France le potentiel d'équipement en panneaux solaires des toitures. La carte est indicative, elle tient compte de l'ensoleillement et de la surface des toits, mais pas de l'état des toits, comme de la présence de chiens-assis, par exemple (tous les toits indiqués sur la carte ne sont donc pas éligibles). Malgré cette limite, c'est une aide précieuse. Voici donc ci-dessous le potentiel estimé de surfaces disponibles et donc de production électrique photovoltaïque du village.



On constate immédiatement que l'EHPAD, la Maison St Régis, l'ancienne SAMOV, en rouge vif sur la carte, sont les plus susceptibles de produire de l'électricité photovoltaïque avec une potentialité de plusieurs milliers de kwh par an, compte-tenu de la surface et de l'orientation de leur toit. Mais bien d'autres bâtiments, à vrai dire la quasi-totalité du village, sont aussi potentiellement susceptibles de produire de l'électricité, chacun à son échelle.

Nous ne pouvons reproduire dans ce Bulletin la carte de tous les hameaux, mais <u>la carte interactive est accessible en ligne</u>, vous pouvez donc la consulter directement en zoomant sur notre village. Si vous habitez un hameau du village et n'êtes pas à l'aise dans le maniement des

cartes numériques, la Mairie pourra vous envoyer sur demande la portion de carte correspondant à votre habitation. Par ailleurs, sachez que la carte couvre toutes les Communes de France, vous pouvez donc y faire aussi, vous-même, des recherches sur d'autres régions.

Plusieurs Louvetous ont déjà installé des panneaux sur leur toit, d'autres ont l'intention de le faire, d'autres encore pourraient le faire mais n'y ont pas encore pensé ou n'en ont pas eu l'opportunité. Afin d'avancer rapidement dans l'inventaire, nous demandons aux propriétaires de logement de bien vouloir remplir ce formulaire (lien). Nous réaliserons une synthèse et nous pourrons prévoir une réunion avec un expert du domaine à l'automne selon le nombre d'intéressés.

Par ailleurs, nous faisons aussi l'inventaire des terrains susceptibles de recevoir des panneaux. Nous n'avons pas à Lalouvesc de parking de plus de 1.500 m2, mais nous pouvons étudier la réalisation d'une halle sur tout ou sur une partie de la place du Lac avec une couveture de panneaux solaires.

Toutes les opportunités doivent être recherchées. Cela ne préjuge pas des réalisations effectives à venir. Bien des étapes devront être franchies encore : il faudra que Lalouvesc soit retenu dans l'inventaire départemental, ensuite les dossiers techniques et financiers devront être étudiés et montés.

Il est vraisemblable que les déploiements importants ne se feront pas sur ce mandat, mais, sachant que les zones d'accélération des projets seront ouvertes pour cinq ans, il faut ouvrir pour nos successeurs des opportunités. Sans notre mobilisation et ce premier recensement à l'échelle locale, Lalouvesc ne pourra pas bénéficier d'un traitement prioritaire.

Potentiel de production versus consommation électrique annuel

Pour le moment la production électrique des panneaux rejoint le réseau national et ne contribue pas directement à la consommation électrique du village, mais la réglementation change et la situation pourrait évoluer et privilégier l'autoconsommation. Dans cette perspective, il est intéressant de constater que la couverture complète de panneaux photovoltaïques du village produirait un volume d'électricité annuel très supérieur à la consommation électrique totale du village.

Mesure de la consommation électrique annuelle de Lalouvesc par Enedis (consommation totale, quel que soit l'opérateur) :



Une <u>société</u> a réalisé sur toute la France une évaluation du potentiel solaire des toitures et parkings, basée sur des données 3D et un calcul heure par heure prenant en compte les ombrages générés par la végétation, les bâtiments et le relief. Voici le résultat pour Lalouvesc :



Ces chiffres restent un calcul théorique, réalisé à partir de cartes sans visite du terrain. Ils peuvent toujours être contestés. Reste que l'ordre de grandeur est édifiant, même en divisant par deux la production potentielle présentée, elle reste largement supérieure à la consommation.

Le rôle essentiel des villages dans la transition écologique est ainsi confirmé par ce simple exemple. Non seulement, ils peuvent devenir autonome en énergie, mais ils seront aussi dans l'avenir exportateurs.

Culture - loisirs

Un mois de juillet... solaire!

Si la météo a été capricieuse en ce mois de juillet. Ce fut pourtant un mois mémorable, solaire pour l'offre culturelle du village avec l'inauguration de trois expositions, plus une vingtaine de séances de cinéma, plus d'une dizaine de concerts, le retour très attendu de la <u>troupe du Théâtre de la veillée</u>, le centenaire de l'Abri du pèlerin et, bien sûr, le <u>feu d'artifice de la fête nationale</u>

Et le public était au rendez-vous, les habitants, les amis du village, les habitués et aussi des nouveaux visiteurs. Lalouvesc s'affirme comme une place qui compte en été pour la culture en Ardèche nord.

Le centenaire de l'Abri raconté par une pèlerine

Qui nous racontera en moins de 100 lignes, les 100 Ans de l'Abri du Pèlerin?

Je connais cet Abri et le fréquente depuis 60 ans. Il est très cher à mon cœur. Sans lui et ses tarifs très bon marché, je n'aurai jamais pu venir passer tous mes étés à Lalouvesc. Quelle magnifique fête ce fut, réussie en tout point à 100 pour 100! La météo était au rendezvous et la Providence aussi!

La veille, de jeunes "guides", venues en pèlerinage nous ont invités à une veillée-scout très sympathique et inattendue. La place de la Fontaine, avait trouvé là une belle vocation. Les gens assis sur les bancs, et nos jeunes filles en costume très classe nous ont d'abord chanté des chants traditionnels puis nous ont invités à nous joindre à elle pour des danses folkloriques. Une veillée de prières a suivi dans la chapelle St. Régis avec des témoignages dans une atmosphère très très fraternelle, recueillie et joyeuse.





Le samedi matin « Portes ouvertes » à l'Abri et à 14H30 les festivités ont démarré... et nous aussi, car Séverine de l'OT nous a fait faire le tour de Lalouvesc en visite guidée avec des explications très intéressantes sur l'histoire de l'hospitalité au village.

Nous sommes revenus juste pour la conférence sur l'hospitalité dans la Bible. Et, comme on était dans la joie et qu'on avait bien pèleriné, Édith (une pèlerine) nous a déclamé un petit texte poétique : Joie du Pèlerin qui revient_. De très belles images, proposées par le Carrefour des Arts, ont accompagné la conférence du bibliste jésuite Jean-Marie Carrière._



À la sortie la Lyre Louvetonne était là, en costume d'été, pour un joyeux concert.

Le Père Barthe-Dejean (Recteur du Sanctuaire) et le Frère Yves, responsable de l'Abri, nous ont partagé leur désir de maintenir ce lieu d'accueil si important pour le village et pour toutes les activités qu'il abrite (cet Abri qui en 100 ans a accueilli des milliers de pèlerins et vacanciers!).



Le verre de l'Amitié qui a suivi, était un vrai banquet (on se serait cru à un mariage...) et ceux qui restaient pour la séance du cinéma Les petites victoires pouvaient rester sur place, dans la douceur du soir d'été.

Le dimanche, 10h30 messe d'action de grâce à la Basilique et verre de l'amitié à la sortie sur notre magnifique esplanade (tout le monde en joie !).







Et après, alors là !, un vrai banquet avec 130 convives dans la cour de l'Abri sous des tentes bien aérées, car il faisait bien chaud. Bravo aux organisateurs : tables magnifiques, bouquets de fleurs partout et repas succulent, en partie vietnamien (confectionné par les sœurs de Vinh le nouveau prêtre récemment ordonné à Lalouvesc).

Quant au gâteau d'anniversaire, on se déplaçait pour aller le voir et le photographier... une paroissienne, très douée en pâtisserie, avait représenté à l'échelle la façade de l'Abri du Pèlerin et il était délicieux.

Dans l'après-midi, le Comité des fêtes a remis un chèque de 1.250€ (collectés grâce à la tombola) à l'Avant-Garde Louvetonne qui gère l'abri pour les travaux à venir.





Enfin, le plus beau et le plus émouvant restait à venir: le film Lalouvesc au fil du temps! Des paroles d'aîné(e)s de Lalouvesc ont plongé toute la salle (comble) dans un profond recueillement. Durant ces 100 ans, nous sommes vraiment passés d'une époque à une autre. D'anciennes photos illustraient ces témoignages et les applaudissements furent nourris.

Des bouquets de fleurs ont été offerts aux ainé(e)s qui étaient présents ainsi qu'une bouteille de vin, pas n'importe laquelle : la cuvée spéciale 100 ans de l'Abri du Pèlerin. Ce vin provient des vignobles de Fontcouverte (village natal de St. Régis).



La Fête s'est prolongé sous « l'Arbre à Palabre » dans la cour, dans une ambiance fraternelle et joyeuse, sous le regard du fondateur de cet Abri, le Père Bonnard, dont le buste orne la façade de ce très beau et rustique bâtiment (le « St. Père Bonnard » comme on l'appelle à Lalouvesc).

Eh bien, que du ciel, il bénisse les 100 ans à venir : « Ultreïa ! », le cri d'encouragement des pèlerins qui veut dire « En avant, toujours plus loin ! »

Edith Archer Lalouvesc

Carrefour des Arts: l'objectif des 10.000 sera dépassé

A mi-saison, le Carrefour des Arts affiche déjà sa satisfaction avec la certitude que l'objectif des 10.000 visiteurs entre les expositions et les concerts sera dépassé cet été. Ce succès tient à l'ampleur sans cesse grandissante de cette manifestation culturelle louvetonne qui désormais accueille sur deux mois plus de cent artistes d'horizons différents.





La traditionnelle exposition au Centre d'animation communale a enregistré une augmentation de ses visiteurs de 15% par rapport à l'année dernière à la même époque et l'exposition dans la chapelle Saint-Ignace rencontre également un vif succès avec environ 2.000 visiteurs. Les jeunes artistes en résidence au centre du village ont échangé avec 250 personnes.

Cette diversité d'activités fait désormais de Lalouvesc une destination incontournable pour la promotion des arts visuels en Ardèche qui profite cette année d'un partenariat réussi entre le Carrefour des Arts et la Maison Saint-Régis.



Il est trop tôt pour faire le bilan des concerts mais nous savons déjà que les moments musicaux gratuits à la chapelle Saint Ignace ont été particulièrement appréciés avec environ 50 personnes qui s'installaient chaque après-midi au milieu des œuvres de Bernard Froment pour un véritable moment de délectation architecturale et musicale.

Jacques Morel, vice-président du Carrefour des Arts

Un mois d'août prometteur

Le mois d'août poursuit l'élan donné avec toujours les expositions, les concerts de jazz remplacent ceux de musique classique, le cinéma, le théâtre, et les rendez-vous habituels.

Programme d'août des Lalouv'Estivales

- Jusqu'au 27 août 14h30 18h30 : **Exposition de peintures et sculptures contemporaines** du **Carrefour des Arts** au Centre d'Animation Communal
- Jusqu'au 27 août 14h30 18h30 : **Exposition de sculptures** à la chapelle Saint Ignace collaboration **Carrefour des Arts** et **Maison St Régis**
- jusqu'au 15 août : **Exposition** *Fusillés pour l'exemple* à la crypte de la Basilique **Maison St Régis**
- Concerts jazz Carrefour des Arts

Par jour (voir aussi le programme du Ciné-foyer plus loin)

- Les mercredis 15h 17h et samedis 9h30 11h30 : empruntez des livres à la **bibliothèque**
- Les mercredis 17h : **Apéros découverte** à l'Office du tourisme
- Les jeudis 9h30 : Balades plantes comestibles avec Fr. Kunstmann Maison St Régis
- 1er août 20h30 : **Chants pour la paix de G. Moustaki** par Alain Hiver à l'Abri du pèlerin **Maison St Régis**
- 5 août 20h30 : **Concert Jazz** à la Grange Polly, *Boogie-Woogie*, <u>Carrefour des Arts</u>, collation possible à partir de 19h30
- 6 août : **Fête du Sanctuaire**
- 8 août 20h30 : Théâtre de la veillée, *Un autobus pour le ciel*, comédie à l'Abri du Pèlerin
- 9 août 18h : Lecture de lettres de soldats de la guerre de 1914-18 à l'Etape St Régis Maison St Régis
- 12 août 20h30 : **Concert Jazz** à la Grange Polly, *Les années folles*, <u>Carrefour des Arts</u>, collation possible à partir de 19h30
- 15 août : Sanctuaire **<u>fête de l'Assomption</u>**, parc des Pèlerin

- 16 août 20h30 : Concert Jazz à la Grange Polly, *Hommage à Duke Ellington*, Carrefour des Arts, collation possible à partir de 19h30
- 18 août 20h30 : Théâtre de la veillée, *Un autobus pour le ciel*, comédie à l'Abri du Pèlerin
- 19 août 20h30 : **Concert Jazz** à la Grange Polly, *Hommage à Sydney Bechet*, Carrefour des Arts, collation possible à partir de 19h30

Programme du Ciné-foyer

Comme l'année dernière le cinéma a connu en juillet une belle fréquentation à l'Abri du pèlerin. On a même refusé du monde pour la projection du film *Ardéchois*, *paysans montagnards*! Si vous n'avez pu le voir ou si vous souhaitez le revoir, il est reprogrammé pour deux séances le 30 août.

CINEMA LE FOYER

Les films proposés en août sont à la fois populaires et de qualité. Il y en a pour tous les goûts avec, comme chaque année, le privilège de plusieurs avant-premières : *Le Théorème de Marguerite*, *The Old Oak*, *Les Feuilles Mortes*. Les Louvetous sont gâtés !

- Mercredi 2 août 21h : Les Trois Mousquetaires - D'Artagnan Bande annonce
- Jeudi 3 août 21h Wahou! Bande annonce
- Samedi 5 août 21h Les Trois Mousquetaires D'Artagnan Bande annonce
- Dimanche 6 août 21h Wahou! Bande annonce
- Lundi 7 août 21h Le Théorème de Marguerite Avant-Première Bande annonce
- Mercredi 9 août 21h Mission: Impossible Dead Reckoning Bande annonce
- Jeudi 10 août 21h Des Mains en Or Bande annonce
- Samedi 12 août 21h Mission: Impossible Dead Reckoning Bande annonce
- Dimanche 13 août 21h Des Mains en Or Bande annonce
- Lundi 14 août 21h The Old Oak · VOST Avant Première Bande annonce
- Mercredi 16 août 21h Marinette Bande annonce
- Jeudi 17 août 21h Sous le Tapis Bande annonce
- Samedi 19 août 21h Marinette Bande annonce
- Dimanche 20 août 21h Sous le Tapis Bande annonce
- Lundi 21 août 21h Les Feuilles Mortes · VOST Avant-Première Bande annonce
- Mercredi 23 août 15h Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre Bande annonce
- Mercredi 23 août 21h Sur la branche Bande annonce
- Jeudi 24 août 21h Les Algues Vertes Bande annonce
- Samedi 26 août 21h Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre Bande annonce
- Dimanche 27 août 21h Les Algues Vertes Bande annonce
- Lundi 28 août 21h Sur la branche Bande annonce
- Mercredi 30 août 15h et 21h Ardéchois Paysans Montagnards Bande annonce
- Jeudi 31 août 21h La voie royale Bande annonce
- Samedi 2 septembre 21h *L'Abbé Pierre Une Vie de Combats* Avant-Première <u>Bande</u> annonce

Le 6 août, fête du Sanctuaire St Régis



Inscription pour le repas 20€ à la Maison St Régis (inscription avant le 3 août) maisonsaintregis@jesuites.com ou 04 75 67 82 00

- 10h30 **Messe**
- 11h30 Apéritif vente de pâtisseries, confitures, livres
- 13h Repas "Caillettes aux herbes de Lalouvesc"
- 14h30 **Pastourelle (entrée libre)**Conte musical pour deux voix (Rachel Julie Petit et Chantal Villien) entre grands compositeurs et mélodies traditionnelles
- 11h30-15h30 Animation-jeux pour les enfants (Poney, sculpture de ballon, chamboule-tout, tir à la carabine, pêche à la ligne...)

Tombola 2€ (10 gros lots à gagner)

Et après août, on enchaîne tout de suite avec la Brocante

Le Comité des Fêtes attribuent un emplacement à chacun! Si les demandes d'inscriptions se font un peu moins nombreuses, les retardataires regrettent de ne pas avoir envoyé leur demande

un peu plus tôt. À ce jour nous avons reçu 260 demandes... pour 280 emplacements ouverts. Autant dire que nous afficherons bientôt complet!

Nous ne résistons pas à vous livrer l'anecdote suivante : le 28 juin alors que les bulletins avaient été envoyés une semaine auparavant quelle ne fut pas notre « stupeur » de découvrir 54 enveloppes dans la BP! Il est clair qu'à cette cadence le site est vite rempli. Après la



création d'une extension en 2022, cette année nous avons obtenu l'autorisation d'occuper l'espace Beauséjour. Ainsi une dizaine d'artisans et producteurs trouveront place au cœur du village.

Tous les bénévoles se mobilisent pour faire de cette vingtième édition une belle journée. Nous vous avons précédemment parler des diverses animations qui jalonneront le village le 3 septembre. Notre dernière commande est... le soleil pour couronner cette journée!

Et le soleil pas seulement pour « clore » la saison à Lalouvesc avec cette journée du 3 septembre mais pour nous accompagner tout au long d'un bel automne.

N'oublions pas, non plus, ce bel évènement qui se profile à l'horizon... Nous aurons l'occasion de vous en reparler : LE TRAIL DES SAPINS ! Retenez la date du **28 octobre**.

On ne s'ennuie jamais au Comité des Fêtes. Vous souhaitez nous rejoindre ? N'hésitez pas. Vous serez le/la/les bienvenu.e.s.

Le Comité des Fêtes est toujours joignable soit :

- par téléphone au 07.66.67.94.59,
- par mail comitedesfetes.lalouvesc@gmail.com,
- par courrier adressé à la BP 16 07520 LALOUVESC.

Agnès G.

Mariage

Dominique Curt et Maryse Tonnard se sont mariés le 15 juillet à la Mairie de Lalouvesc.

Tous nos vœux de bonheur!



Actualités du mois dernier

Ci-dessous les informations parues sur lalouvesc.fr en juillet et qui restent d'actualité.

Une semaine pleine d'émotions

23 juillet 2023 Vue par l'Office du tourisme Lire la suite

Sécheresse : alerte renforcée sur le bassin du Doux

20 juillet 2023 Toutes les restrictions en vigueur Lire la suite

Le jeudi l'agence postale ouvre à partir de 9h

20 juillet 2023 C'est l'été, il y a marché Lire la suite

Sangliers, loutres et castors nuisibles en Ardèche

12 juillet 2023 Piégeages strictement réglementés Lire la suite

Procès-verbal du Conseil municipal du 27 juin

5 juillet 2023 Accessible en ligne Lire la suite

L'appel à manifestation d'intérêt pour Ste Monique est lancé

3 juillet 2023 Dossiers attendus jusqu'au 30 novembre Lire la suite

Les J.O. de Lalouvesc (en 19..?)

Les Archives départementales de l'Ardèche ont sélectionné ces trois photos pour une exposition à venir à l'occasion des prochains Jeux Olympiques.

Elles témoignent d'une démonstration spectaculaire de gymnastique qui s'est tenue sur la place Marrel et qui, à l'évidence, a attiré du monde. Mais les responsables des Archives s'interrogent sur la date de la manifestation et ce qu'elle célébrait : l'inauguration de la place ? Un concours ? **Saurez-vous les renseigner ?**

Si vous avez des idées, n'hésitez pas à les donner à la Mairie qui fera suivre...

